



Rapport de visite

Bailleul

Lecture et potentiel de transformation du cimetière central



Rapport de visite du cimetière centre de Bailleul le 15 mai et le 7 juin 2023

Constat général

Cimetière réalisé en limite du bourg à la fin du XVIIIème siècle (la plus vieille tombe est datée de 1799), il occupe environ une surface de 4 ha. Sur sa partie Est, se trouve un cimetière militaire anglais de la première guerre mondiale d'une surface d'environ 1 ha et géré par la Commonwealth War Graves Commission.

Avec l'extension urbaine et les changements d'occupation des sols réalisés depuis plus de deux siècles, le cimetière actuel se trouve actuellement entouré de quartiers d'habitations, d'équipements publics, de parcs et de jardins publics (Parc Honoré Declerck) et d'espaces naturels comme les anciens jardins familiaux (8) et les plans d'eau d'une ancienne argillère réinvestis par la nature (Étangs Bellekindt).



1 - Partie la plus ancienne avec composition axiale autour de la mandorle (XIX ème siècle)

2 - Partie ancienne intermédiaire avec ilots verts et beaux arbres (début XX ème siècle)

3 - Partie plus récente, plus dense et minérale

4 - Partie récente en lien avec les cimetières militaires

5 - Partie récente très arborée et peu structurée

6 - Partie récente plus structurée par le végétal

7 - Parties militaires très tenues moins denses et très ouvertes

8 - Extension future de forme libre et à dominante végétalisée

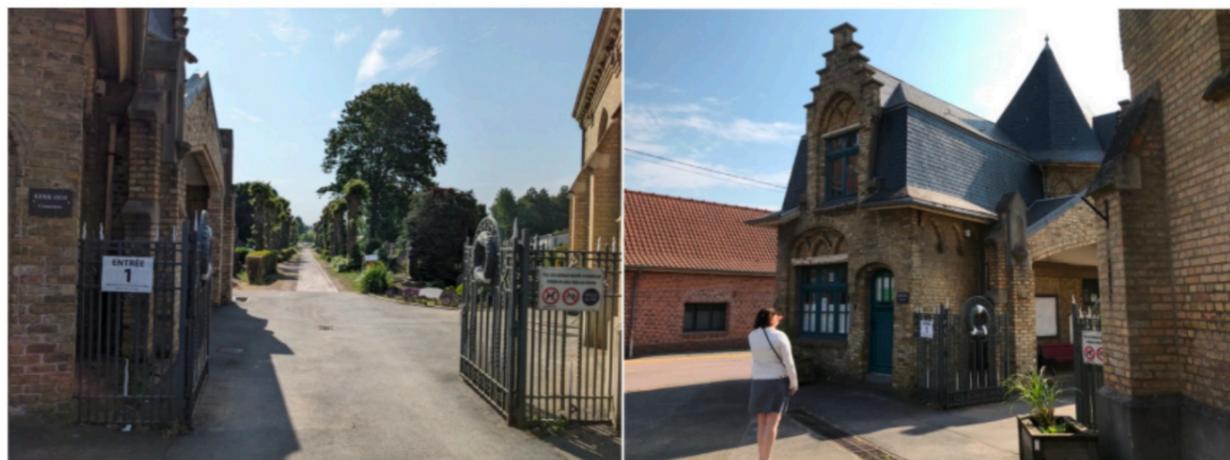
La partie la plus ancienne du cimetière (1)

est particulièrement intéressante et originale car le plan de conception réalisé par l'architecte Auguste Mourcou, qui a réalisé entre autres l'Hôpital de Bailleul et le palais Rameau à Lille, reprend une forme symbolique du christianisme, celle de la mandorle. Ainsi, les larges allées menant au calvaire ont un tracé symbolisant le Christ crucifié s'inscrivant dans une mandorle.

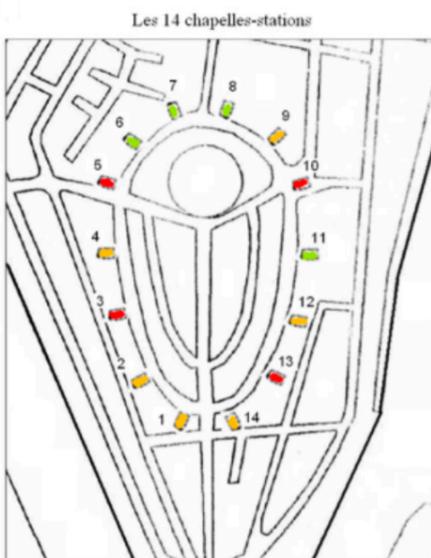
Par ailleurs, autour du calvaire, s'élevaient autrefois quatorze chapelles, représentant les quatorze stations du chemin de Croix. Certaines d'entre elles sont encore présentes ou à l'état de fondation.

On accède à cette partie de cimetière par une entrée monumentale avec, d'un côté, une chapelle Notre Dame de Hal inaugurée en 1930 et de l'autre, la maison du gardien construite en 1923.

Cette partie historique est valorisée par l'association Kerk Hof, Mémoire de pierre, sur le plan de l'art funéraire.



Par ailleurs son caractère très pittoresque lié à la composition de ses allées courbes sera son point fort et devra guider les choix de son aménagement dans la réflexion globale pour l'évolution du site.



Localisation et état de conservation

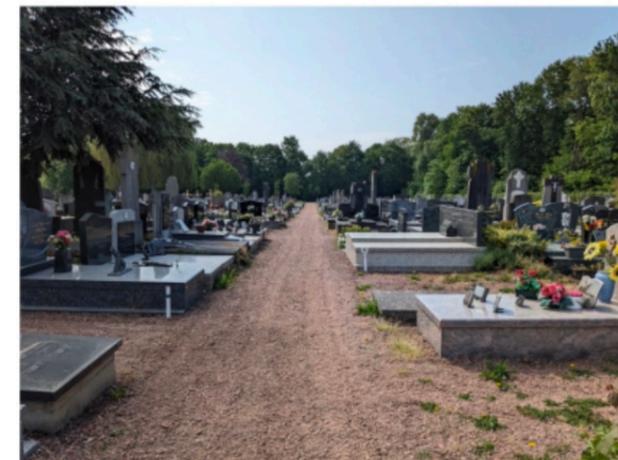
- en bon état
- en assez bon état ou en ruines
- disparue

Les parties plus récentes du cimetière (3 et 4)

Elles présentent une composition plus simple avec notamment une structure viaire rectiligne. Leur conception est avant tout fonctionnelle et pratique pour faciliter leur utilisation et optimiser le terrain.

La partie intermédiaire (2), prolongeant le cimetière ancien est riche en îlots verts et beaux arbres.

Certains secteurs s'y démarquent et pourraient faire d'un traitement spatial qui favorise la transition entre la partie ancienne au Nord plus pittoresque qui pourrait accueillir une végétation fleurie au port naturel et la partie sud à dominante végétale plus dense et arborée.



Le site cinéraire (5)

Il comprend le lieu de dispersion des cendres, les cavurnes et les columbariums, et présente un aspect plus végétal avec des surfaces en herbe, des espaces arborés voire des massifs de vivaces et d'arbustes.

De manière générale, l'écrin de verdure formé par les arbres des parcs et jardins attenants au cimetière concourt à la qualité de l'ensemble.

L'espace columbarium constitue notamment une clairière cernée par les arbres.



La partie Sud-Est(6)

Alors que les courbes des allées de l'ancien cimetière et les espaces verts internes invitent l'utilisateur à la promenade, **les larges allées rectilignes et la succession homogène des tombes de la zone la plus récente offrent une monotonie peu propice à la déambulation.**

Le lieu semble avant tout avoir été créé pour faciliter le déplacement des véhicules des marbriers. Il est très (trop) routier.

Malgré tout, ce secteur, tire ses atouts de sa structure constituée d'arbres d'alignement et des haies taillées situées en inter tombes. Cet aspect aura un grand intérêt dans la réflexion globale de réaménagement du site pour faire le lien entre les 2 parties aux ambiances très contrastées qui l'entourent au Nord (la partie militaire) et au sud (l'extension possible) .



La partie militaire (7)

Situé au centre du cimetière civil existant, le cimetière militaire très jardiné et très soigné, ne « parle » pas avec son voisin (2). Les limites sont ainsi très tranchées et semblent ignorer le paysage qui les entoure.

Sa partie sud dévalorise même les abords du cimetière civil puisque la zone à déchets se situe en contact immédiat du cimetière communal . Cette partie technique gagnerait à être retravaillée dans une réflexion plus large . En effet les espaces situés au sud du cimetière militaire anglais jouent un rôle d'interface entre cimetière militaire et civil .

L'organisation linéaire et la structure jardinée basse et tenue du cimetière militaire anglais pourraient aussi inspirer et servir de guide pour le réaménagement de l'espace civil situé à l'ouest (2).



La zone d'extension possible (8)

La dernière zone repérée correspond à d'anciens jardins familiaux qui constitue une réserve foncière en vue de l'extension du cimetière (8).

L'étude hydrogéologique montre néanmoins une proximité de la nappe d'eau souterraine ce qui pourrait compromettre les inhumations au niveau de ces terrains.

Cette partie, au sol fertile, est entourée de haies vives spontanées. Elle représente un espace de transition avec le secteur des Etangs Bellekindt, réserve naturelle pour la commune.

Compte tenu de ces contraintes, il sera donc nécessaire de réfléchir l'investissement de cette extension comme un lieu à dominante et pratiques naturelles.



Orientations générales :

L'objectif principal de la réhabilitation est de **développer de manière générale la présence du végétal tout en diversifiant les ambiances** de façon à valoriser et marquer les différentes époques de son évolution.

Le cimetière ancien doit conserver sa structure originale voire la renforcer par de nouvelles plantations pour marquer la forme de mandorle, la valorisation du calvaire et des chapelles-stations. Sans aller jusqu'à la reconstruction des chapelles disparues, il est possible de marquer leur présence de façon symbolique. L'ambiance doit être ombragée, propice à la promenade, au recueillement, au repos.

Le caractère minéral et monotone des parties récentes du cimetière doit être « cassé » par quelques plantations d'arbres isolés et des massifs de vivaces, voire d'arbustes judicieusement placés.

Il faut **poursuivre la végétalisation du site cinéraire en jouant sur le côté « clairière »,**

développer des modules de colombarium sans densifier l'existant mais en créant de nouvelles clairières, idem pour les lieux de dispersion des cendres. Pour les cavurnes, privilégier le gazon plutôt que le paillage minéral **et permettre aux usagers la plantation en pleine terre** plutôt que l'implantation de pots ; Le choix des espèces végétales se faisant avec les agents de la commune.

A l'échelle du cimetière, il est intéressant d'avoir des **formations végétales variées**, des étendues de gazon, de la prairie extensive fauchée tardivement, des semis de plantes messicoles (par exemple, au niveau des surfaces fraîchement retournées lors des reprises de concession), des massifs d'annuelles horticoles, des bosquets au port libre, des haies taillées, un arbre isolé à grand pouvoir d'ombrage, voire une mare, ...

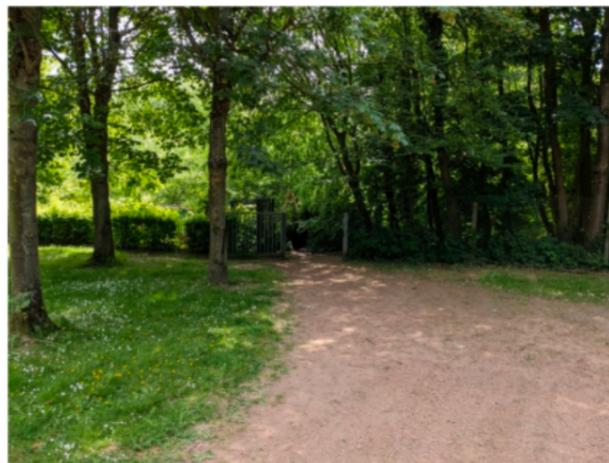
Cette ambition nécessite également de **revoir les accès et la circulation automobile au sein du cimetière.**

Deux exemples criants : l'allée centrale de l'ancien cimetière a un gabarit de type piéton. Or, elle est régulièrement empruntée par des automobiles ce qui ne permet pas par exemple la repousse de l'herbe semée récemment. Autre exemple, l'entrée Est est composée de deux portails d'entrée, espacés de quelques mètres. Pourquoi faciliter autant l'utilisation des allées par les véhicules ? De manière générale, il s'agira de revoir la hiérarchisation des allées, de développer leur végétalisation et dans le cas d'une utilisation régulière par des véhicules, de prévoir une structure portante adaptée.

En revanche, il semble important de **favoriser la perméabilité piétonne entre le cimetière et les parcs et espaces naturels attenants. Un accès piéton existe** et il s'agit de **le valoriser**, déjà en l'indiquant et ensuite, **en l'associant à un itinéraire qui permettrait de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la commune.**

Orientations générales - suite :

L'ensemble des objectifs d'aménagement et de gestion peuvent être consignés sur un plan, accompagné d'une stratégie chronologique et financière pour y parvenir. **Cette formalisation des ambitions comme un plan-guide a aussi l'avantage de faciliter l'échange avec les habitants.** Le temps d'action peut être long car un des outils à utiliser sera la reprise de concession qui permettra de faire évoluer les emprises publiques et de modifier les ambiances du cimetière.



La reprise régulière de concessions peut permettre par ailleurs d'éviter l'extension future du cimetière.

La volonté de la Commune de proposer aux habitants **un cimetière naturel** est pertinente.

En effet, la conscience écologique est également présente dans le domaine funéraire et le fait de pouvoir proposer aux habitants des modalités complémentaires à celles pratiquées dans les cimetières existants devrait vraisemblablement être accueilli de manière positive. Il s'agira de formaliser la mise en place de ce cimetière naturel par un engagement des usagers à respecter les règles inscrites dans une charte : inhumation en pleine terre, pas de thanatopraxie, choix et réduction des pierres tombales, fleurissement, ...

Concernant l'extension envisagée sur le terrain sud :

Si les terrains situés tout au sud du cimetière existant et en contact avec la zone naturelle, sont mobilisés pour une extension, il sera important de chercher à adapter les modes d'inhumation aux contraintes que ce terrain présente et non l'inverse. Situé en zone humide et présentant une nappe plutôt haute, il sera justement intéressant de le travailler comme un lieu à caractère écologique avec accueil de colombariums et/ou d'espaces cinéraires très libres. Il sera alors consacré uniquement à ces modalités funéraires (avec un règlement spécifique). Les inhumations en pleine terre ou en caveau seront plutôt réservées aux autres parties de ce cimetière voire au niveau des deux autres cimetières de la commune.

Pour compléter cette approche, il est proposé une lecture de l'ensemble spatial du cimetière existant en lien avec son histoire et ses ambiances.

Le plan schématique ci contre représente les différentes parties du cimetière avec leurs grandes caractéristiques spatiales et paysagères ainsi que les axes forts de structuration et desserte de l'équipement.

Il pourra aider l'équipe municipale à faire des choix stratégiques d'aménagement et à mettre en cohérence les différents secteurs en s'appuyant sur les points et axes forts de l'existant.



Grands axes de perspectives à valoriser et de circulation véhicules à privilégier, surtout pour les 2 allées transversales connectées aux 2 entrées Est.

Axe principal de perspective et de traversée des différentes ambiances et parties chronologiques. A valoriser pour le piéton et pour la découverte du lieu.

Point de rencontre des différentes parties. A penser comme un lieu d'orientation, un "centre de gravité " pour le site. (signalétique orientation, information, espace de recueillement, abri,...)

Entrées à revaloriser et aménager en fonction de l'ambiance de la partie intérieure correspondante. désimperméabilisation et plantations stationnements + clôture

Secteurs de transition à travailler comme des "vitrines" des différentes parties adjacentes

Ouvertures possibles vers le parc Declerck par création de fenêtres dans le mur ou passages entre les 2 espaces publics.

Passage vers les parties sud plus libres, à favoriser

Extension future dont les atouts sont sa forme libre et sa nature végétale. Son caractère humide doit être considéré comme un point fort et guider les choix vers des modes d'inhumation adaptés (colombariums, espaces cinéraires, inhumation pleine terre,...)

Gradation d'aménagement pensée pour exprimer progressivement le caractère plus naturel et sauvage des terrains d'extension et qui assurera la transition vers les espaces naturels humides des étangs Bellekindt .



Partie la plus ancienne avec composition axiale autour de la Mandorle. Histoire, patrimoine funéraire et arboré à valoriser. Ambiance pittoresque à développer.



Partie ancienne intermédiaire avec ilots verts et beaux arbres. Valoriser les ilots en les jardinant de façon plutôt libre (fauche tardive, plantation messicoles, vivaces sauvages).espaces de repos sous les arbres.



Partie plus récente, plus dense et minérale. Favoriser les passages ou transparences avec le parc H Declerck contigu. Végétalisation possible par simple engazonnement des allées.



Partie récente minérale en lien avec les 2 cimetières militaires contigus. Elle pourra être recomposée à partir des axes linéaires des cimetières militaires et structurée par des lignes de haies basses taillées et allées engazonnées



Parties militaires très tenues et très ouvertes. L'intérieur du cimetière français pourrait bénéficier de nouvelles plantations arborées isolées. Repenser la transition avec les parties civiles par un travail d'accompagnement végétal à l'extérieur des murets



Partie récente assez structurée par le végétal et faisant bien la transition avec la partie militaire au dessus. Mais la transition avec la future extension au sud devra tenir compte du caractère plus naturel et libre de l'ancien terrain des jardins familiaux.



Partie récente très arborée et verte. Elle joue un rôle d'articulation à la croisée des différentes parties précédentes aux structures linéaires et minérales. Celle ci apporte une autre ambiance et d'autres formes plus souples et doit faire la transition avec les parties futures au sud, qui pourront être menées de façon plus libre et naturelle

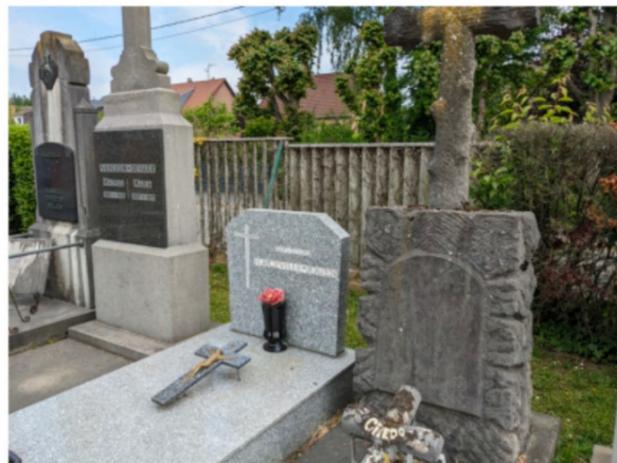


Quelques suggestions et constats particuliers :

Au vu de la taille du cimetière et la difficulté de le « jardiner », **certaines espaces sont délaissés** et présentent une impression d'abandon, **il s'agit de les repérer et de hiérarchiser l'intervention selon les critères** comme leur visibilité, leur état de dégradation, les moyens à mettre en œuvre, ...



Les clôtures sont à certains endroits dégradées, rafistolées. **La clôture de type claustra en planche de bois est intéressante et serait peut-être à restaurer et à reprendre.** Mais une haie taillée à 1,5m peut aussi très bien convenir sans nécessiter d'ajout de clôture, sachant qu'elle doit être plutôt homogène et continue.

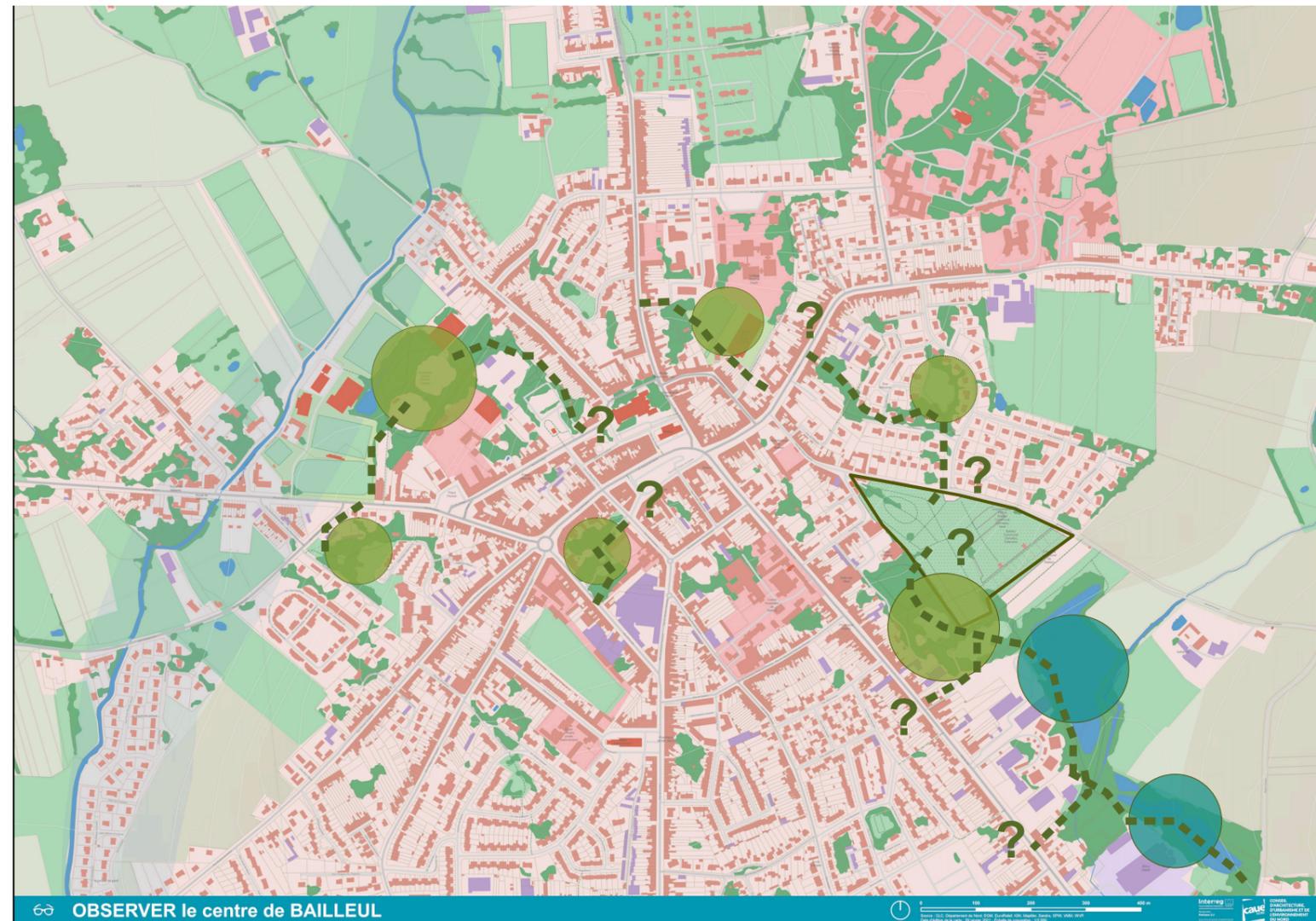


Quelques suggestions et constats particuliers :

Le carré militaire français composé d'une surface tondue importante cernée par une haie taillée pourrait accueillir quelques arbres afin d'amener un peu de verticalité à l'ensemble.

Enfin, **la limitation du carré musulman** par une chaîne plastique n'est pas adaptée. S'il s'agit d'éviter que l'espace autour des tombes ne soit pas parcouru par des usagers ou des véhicules, d'autres moyens plus adaptés existent.





Quels liens entre les différents espaces publics végétalisés de la commune ? Chemins de traverse, réseau doux, piéton vélo, vers une trame verte urbaine ? ...

A travers ce carnet de visite " Bailleul, lecture et potentiel de transformation du cimetière central, le CAUE du Nord, analyse le site du cimetière actuel en s'appuyant sur les points forts de son environnement existant et des marqueurs de son histoire.

Cette posture permet de mettre en exergue un ensemble d'éléments à considérer et valoriser pour construire l'évolution qualitative du lieu. La métamorphose du cimetière doit se faire au profit de tous. Il doit devenir polyvalent, continuer de préserver la mémoire de nos proches disparus, tout en apportant du bien-être aux habitants, être un lieu de nature, et jouer pleinement son rôle d'espace public en favorisant les rencontres et la vie de la cité.



Une mission d'intérêt public
En application de la loi sur l'Architecture de 1977



CONSEIL
D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DU NORD



Dans le cadre de ses Editions, le CAUE du Nord propose des collections pour partager la connaissance des territoires, de leurs enjeux, leurs projets et leurs expériences et sensibilise une grande diversité de publics aux problématiques architecturales, urbaines et paysagères.

Association soutenue
par le département du nord



98 rue des Stations
59000 LILLE
03 20 57 67 67
contact@caue-nord.com